



FONDATION DU MONT-SAINTE-BRUNO

L'Écho-rridor

Journal d'information de la Fondation du Mont-Saint-Bruno

LE PARC DU MONT-SAINTE-BRUNO SERA AGRANDI DE 7,8 HECTARES !

Printemps 2011

Dans ce numéro:

- Le parc du Mont-Saint-Bruno sera agrandi! 1
- Nouvelle occurrence de goglu des prés! 1
- À vos agendas 2
- Adoptez un habitat! 2

Nature-Action Québec et la Fondation du Mont-Saint-Bruno sont fiers d'annoncer la protection à perpétuité de 12 hectares de milieux naturels riches en biodiversité situés dans le Bois du Mont-Saint-Bruno à Sainte-Julie. Ce projet a comporté trois phases : l'acquisition de 7,8 ha par Nature-Action Québec, la donation de 2 ha et l'acquisition de 2,2 ha par la Ville de Sainte-Julie.



La réussite de ce projet a été possible grâce au propriétaire, Domaine des Hauts-Bois Inc. et plusieurs partenaires financiers : le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) du Gouvernement du Québec, le Programme de conservation des aires naturelles, un partenariat entre Conservation de la nature Canada (CNC) et le Gouvernement du Canada, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), Construction DJL inc. et Ski Mont Saint-Bruno.

Des activités de mise en valeur sur une partie de ces terrains démarreront bientôt grâce à l'appui financier de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement.



Nature-Action Québec

Nouvelle occurrence de goglu des prés!



© Paulin Rodrigue

Le **goglu des prés** est facile à identifier par son plumage unique. Il affectionne particulièrement les terrains où l'herbe est haute comme les champs, les prairies humides et les tourbières herbacées.

Cette espèce est désignée menacée depuis 2010 selon le COSEPAC, car leurs populations connaissent un grand déclin depuis les années 70 (diminution de 83% entre 1970 et 2007). Les principales causes de mortalité sont liées aux activités agricoles. Étant donné que cette espèce niche au sol, elle est très vulnérable lors de la récolte du foin, car si la coupe est trop hâtive, les petits n'ont pas encore la capacité de voler et donc de s'enfuir.

À notre grand bonheur, NAQ participe à sa conservation puisque des goglus ont été aperçus par notre équipe sur des terrains faisant l'objet de démarches d'acquisition à Brossard!

À vos agendas !

Deux conférences ont été organisées pour les citoyens des chenaux de Carignan, du bassin de Chambly et des environs grâce à l'appui financier du Gouvernement du Canada agissant par l'entremise du Ministère de l'Environnement, de la Fondation de la faune du Québec, de la Fondation TD des amis de l'Environnement et de la Ville de Carignan:

Biodiversité des chenaux de Carignan

Lors de cette soirée, Caroline Cormier, biologiste chez Nature-Action Québec vous informera sur la valeur écologique des chenaux, les types d'habitats, les espèces fauniques du secteur, comment favoriser leur présence, etc.

Date: 1er septembre

Heure: de 19h à 20h30

Lieu: salle communautaire de Carignan (2555 chemin Bellevue, à Carignan)



Conférence sur l'aménagement de berges

Cette conférence, donnée par l'agronome Éric Léger du groupe ÉcogesPro, portera entre autres sur les types de végétaux à utiliser, les bienfaits des bandes riveraines et des exemples de stabilisation de berges par génie végétal.

Date: 7 septembre

Heure: de 19h à 20h30

Lieu: salle communautaire de Carignan (2555 chemin Bellevue, à Carignan).



Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Émilie Roy, au 450-464-5672, poste 402 ou par courriel à l'adresse suivante : emilie.roy@nature-action.qc.ca.

« Adoptez un habitat! »

Il s'agit d'une nouvelle façon de contribuer à la conservation des milieux naturels et à la protection des espèces, élaborée par la Fondation de la Faune du Québec. Sur leur site Internet, 17 projets sont présentés dont 5 sont soutenus par Nature-Action Québec ou la Fondation du Mont-Saint-Bruno :

- ◆ Activons-nous pour protéger le Boisé du Tremblay ;
- ◆ Bois du Fer-à-cheval, corridor Carignan, St-Hubert, St-Bruno/Conservation volontaire ;
- ◆ Formation des propriétaires/amélioration des habitats des montérégiennes ;
- ◆ Rainette faux-grillon de l'Ouest/Bois de Brossard, La Prairie, Carignan ;
- ◆ Rainette faux-grillon/Bois de Brossard/Fonds de gestion II.



Grâce à une contribution de 1000\$ ou plus, vous pourrez adopter l'habitat que vous aurez choisi et participer à sa conservation tout en faisant partie de la liste des donateurs pour cet habitat. Si votre contribution est inférieure à 1000\$, vous aiderez financièrement un des projets qui sera choisi par la Fondation de la Faune du Québec. Par exemple, si vous adoptez l'habitat le « Boisé du Tremblay », vos dons serviront à des campagnes de sensibilisation auprès des usagers et des propriétaires environnants afin de préserver une rare « aire de conservation de la rainette faux-grillon ».

Pour lire la description de tous les projets, vous pouvez consulter ce site :

<http://www.fondationdelafaune.qc.ca/adoptez>



Avec la participation financière de:



Une réalisation de:



FONDATION DU
MONT-SAINTE-BRUNO



Fondée en 1996, la Fondation du Mont-Saint-Bruno est un organisme à but non lucratif.

C.P. 172, St-Bruno-de-Montarville (QC) J3V 4P9, Tél : 450-464-5672 poste 403, Tél.: 450-464-8172

Courriel : fondation_mont_st_bruno@hotmail.com